

Règlements généraux

1. Aucune forme de violence verbale ou physique ne sera tolérée par la direction du Centre du Plateau (CDP).
2. **Le CDP peut résilier l'abonnement en tout temps advenant le non-respect de l'une des clauses du contrat ou non-respect des règlements généraux.**
3. L'utilisateur reconnaît que la pratique d'activités au CDP peut comporter certains risques, vous devez toujours vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises à la pratique d'activités choisies.
4. Le Centre du Plateau se dégage de toute responsabilité à l'égard des participants et participantes, notamment en cas de vol, blessure et/ou décès. Tout membre inscrit à une activité le fait en toute connaissance de cause relativement aux risques que peut comporter l'activité.
5. Le CDP se réserve le droit de modifier la programmation sans préavis.
6. Une activité peut être annulée ou jumelée à une autre si le nombre de personnes inscrites est insuffisant.
7. Le Centre du Plateau se réserve le droit d'annuler ses activités lors de jours fériés, événements spéciaux ou pour la réalisation de travaux. Ces activités seront reprises en fin de session, aucun remboursement ne sera émis.
8. Si une activité est annulée à cause d'événement spéciaux, les personnes inscrites seront avisées par téléphone ou courriel, selon les renseignements indiqués au dossier du membre dans la plateforme *Sport-Plus*.
9. Le membre est responsable de tenir ses informations personnelles à jour, dans la plateforme *Sport-Plus*.
10. La carte d'abonnement est obligatoire pour les abonnés utilisant la piste d'entraînement.
11. Sur demande du professeur responsable de l'activité, vous devez remplir un *Questionnaire d'Aptitudes à l'Activité physique (Q-AAP)* ou une fiche santé au moment de votre inscription.
12. Pour tous changements d'activités, des frais administratifs de 5 \$ seront exigés.
13. La période de préinscriptions est réservée à nos abonnés **de la session précédente**.
14. La règle du premier arrivé, premier servi s'applique aux périodes de pré inscriptions et d'inscriptions.
15. Toute personne pratiquant une activité physique au Centre du Plateau doit avoir une tenue sportive adéquate et le port des souliers de course est obligatoire. Les souliers à semelles noires sont interdits au gymnase.
16. Il est interdit de manger ou de boire au gymnase, sauf exception. Les bouteilles d'eau sont autorisées.

17. Bassin Aquatique

Le port du maillot de bain est obligatoire. De plus, nous encourageons la douche avant la baignade et le port du casque de bain.

L'utilisation d'appareil cellulaire et la prise de photos sont interdites à la piscine, dans les vestiaires et sur la passerelle d'observation.

Il est interdit de porter des bottes aux abords de la piscine.

Lors des cours de *Nager pour la vie*, l'accès au bassin n'est pas autorisé aux parents souhaitant assister au cours de leur enfant. Nous les invitons plutôt à utiliser la passerelle d'observation.

Les parents peuvent amener dans leur vestiaire respectif les enfants âgées de 8 ans et moins.